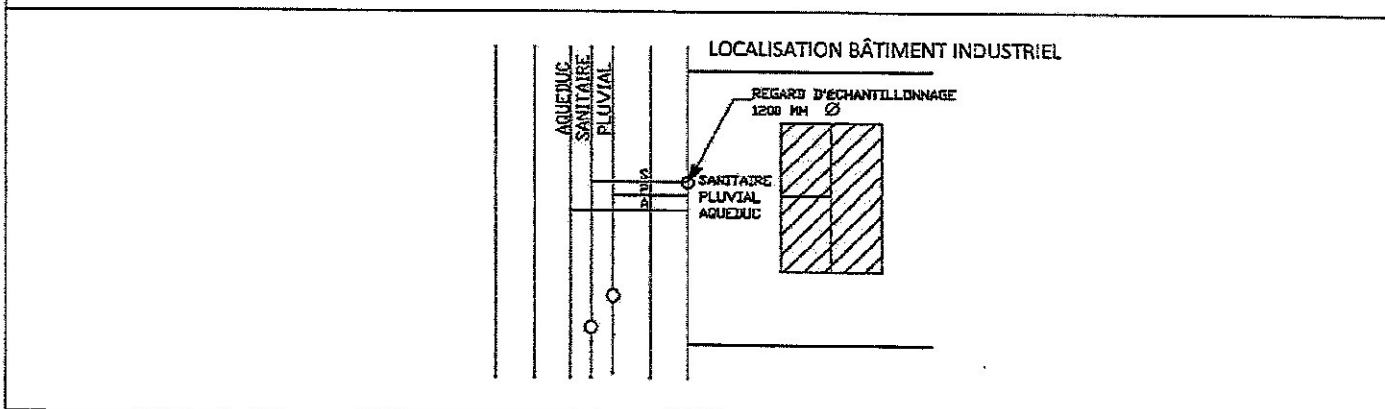
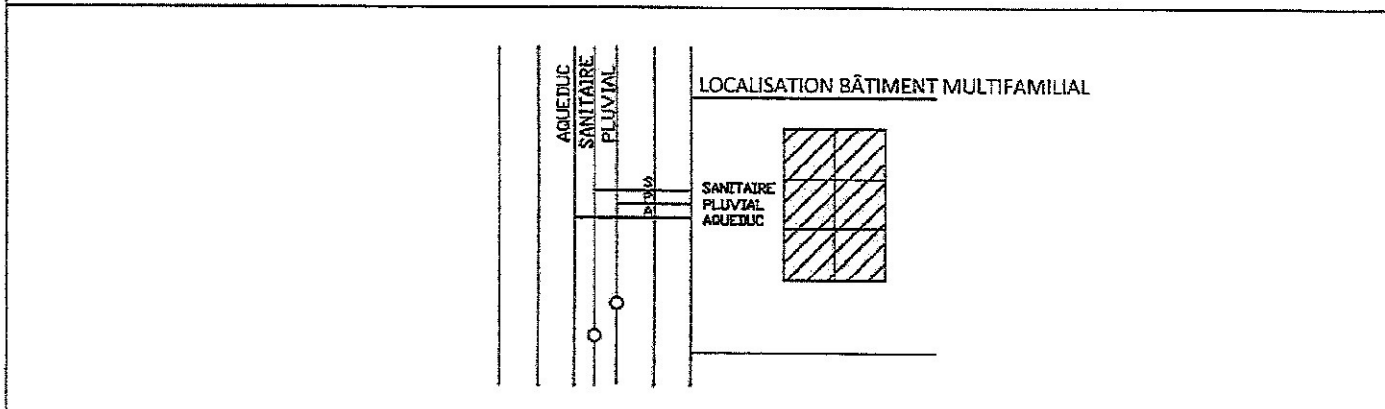
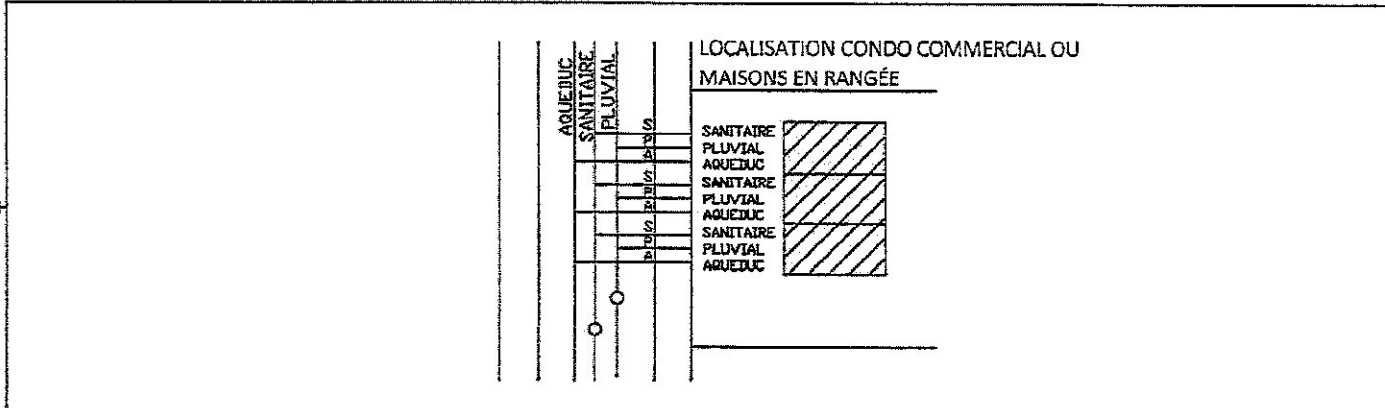
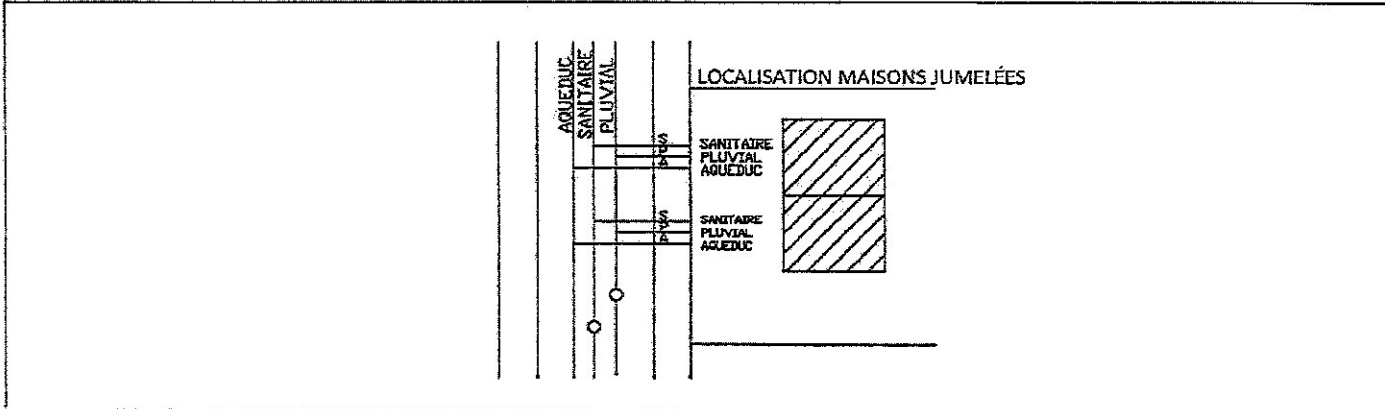
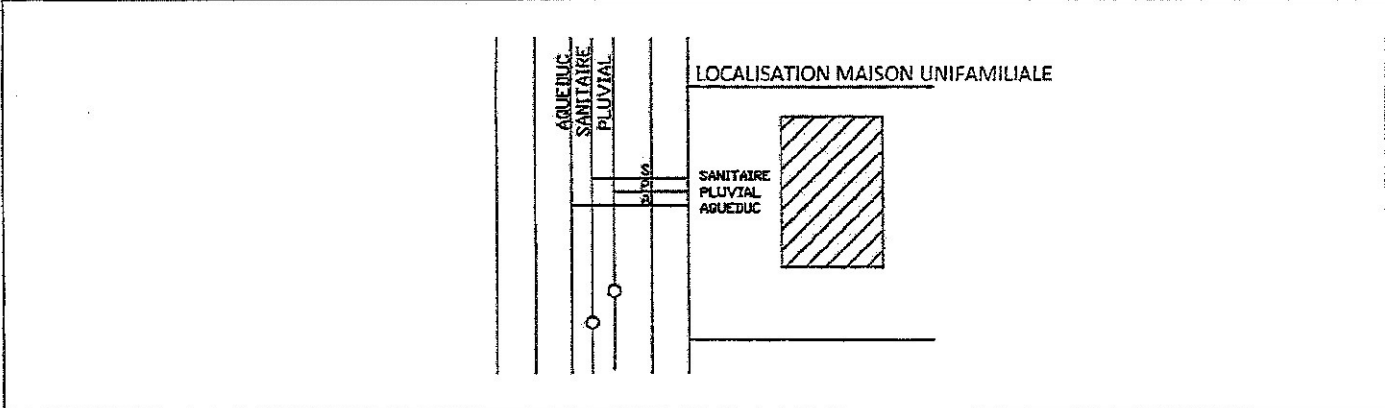




VILLE D'ASBESTOS

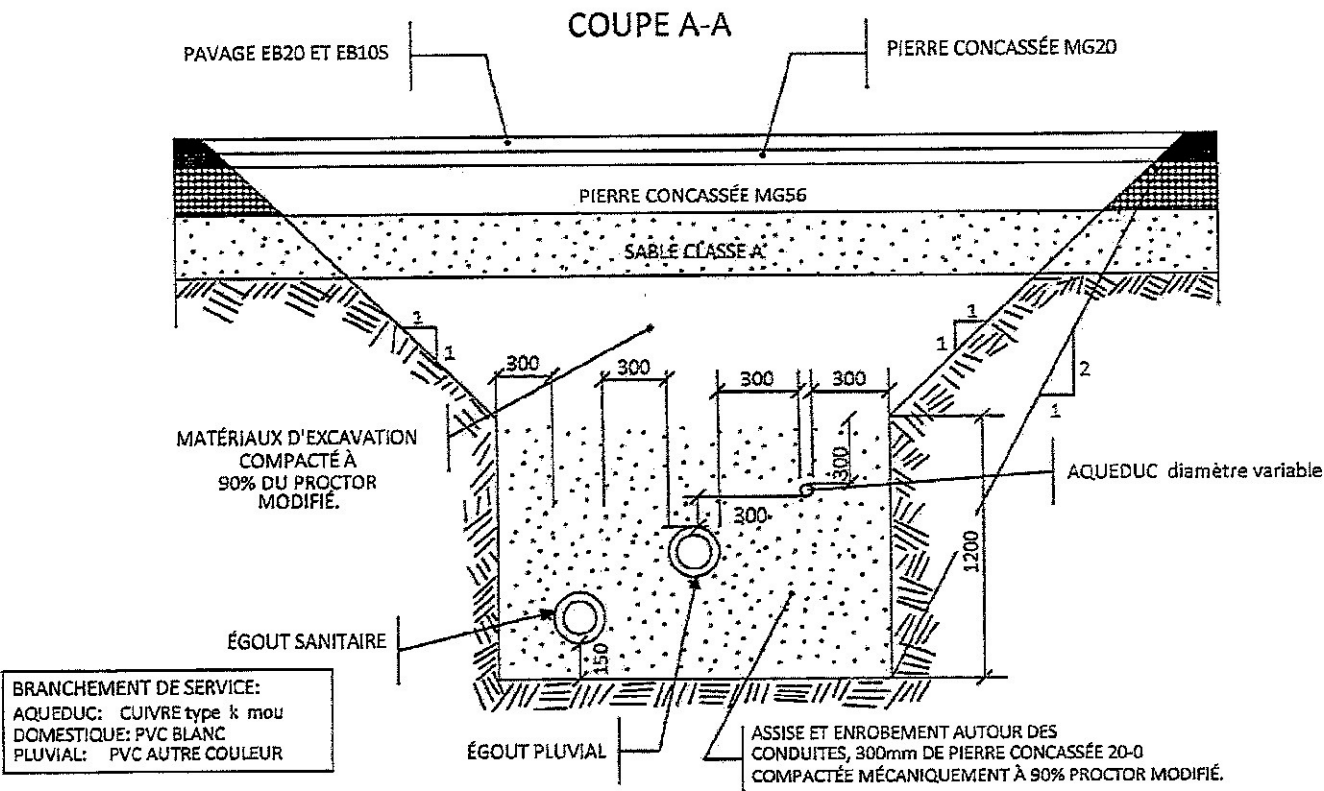
RACCORDEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL



TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES : SAUF INDICATION			REVISION LE : 2012/05/07
DESSINÉ PAR : N. Doyon	APPROUVÉ PAR : M. Savoie	DATE : 2010/11/08	PLAN-TYPE : 4.4 ANNEXE A

VILLE D'ASBESTOS

SECTION - TYPE - TRANCHÉE BRANCHEMENTS DE SERVICE (sans étaieement)



BRANCHEMENT DE SERVICE:
AQUEDUC: CUIVRE type k mou
DOMESTIQUE: PVC BLANC
PLUVIAL: PVC AUTRE COULEUR

DISTRIBUTION DES SERVICES POUR BÂTIMENT RÉSIDENTIEL (DIAMÈTRE MINIMUM)		ÉGOUTS en mm	
GENRE DE BÂTIMENT (*)	AQUEDUC En nombre et mm	SANITAIRE	PLUVIAL
Un (1) logement	1 x 19	150	150
Deux (2) et trois (3) logements	1 x 25	150	150
Quatre (4) à sept (7) logements	1 x 38	150	150
Huit (8) à quinze (15) logements	1 x 50 mm ou 2 x 38 mm	150	200
Seize (16) à vingt-quatre (24) logements	1 x 50 mm si P est supérieur à 585 kpa , 1 x 100 mm dans les autres cas.	150	200
Vingt-cinq (25) logements et plus	La grosseur des diamètres devra être déterminée et approuvée par un ingénieur.		

NOTE : ÉPAISSEUR DE PAVAGE ET DE FONDATION
DE RUE SELON DEVIS.

Note 1: Les diamètres d'aqueduc sont valables pour une distance maximale de trente mètres (30m) entre la conduite maîtresse et le bâtiment raccordé.
Note 2: La pression (P) sur le réseau d'aqueduc sera celle telle que calculée selon la demande moyenne annuelle par les Services techniques de la Ville
Note 3: Dans le cas d'une desserte par plus d'une conduite d'aqueduc, la plomberie sera munie d'un dispositif approprié de façon à éviter tout retour dans le réseau d'aqueduc.

(*) Bâtiment en rangée : Branchement distinct par unité de logement.

TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES, SAUF INDICATION

REVISION LE:
2012/05/07

DESSINÉ PAR:
N. Doyon

APPROUVÉ PAR:
M. Savoie

DATE:
2010/11/08

PLAN TYPE: 4.4 ANNEXE B